

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE CYTOMÉTRIE EN HÉMATOLOGIE (UNE ANNÉE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Marc BERGER (PU-PH) - CHU Estaing - Laboratoire d'Hématologie clinique
E-Mail : mberger@chu-clermontferrand.fr

COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE :

Dr Richard VEYRAT-MASSON (PU) - CHU Estaing - Laboratoire d'Hématologie clinique
E-Mail : rveyrat@chu-clermontferrand.fr

PARTENAIRE :

UFR de Médecine de Saint Étienne

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Internes en biologie médicale

Reprise d'étude et Formation continue : Professionnels ayant un diplôme de technicien. Ingénieurs biomédicales et biologiste niveau II (minimum Master 1).

Éventuellement d'autres profils (hors territoire national inclus) dérogatoire, après avis du comité pédagogique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- La maîtrise des principes de fonctionnement des cytomètres.
- La maîtrise des principes de réglage d'un cytomètre et de son suivi qualité.
- La maîtrise des grandes classes nosologiques pouvant être diagnostiquées par cytométrie.
- La maîtrise de la mise en place d'un protocole diagnostique par cytométrie.

PROGRAMME : 80 HEURES D'ENSEIGNEMENT

CYTOMETRIE : ANATOMIE DE LA MACHINE, SON UTILISATION ET SES APPLICATIONS
UE1 : Bases physiques de la cytométrie
UE 2 : Principes pré-analytiques de la cytométrie
UE 3 : Réglages et suivi qualité du cytomètre
UE 4 : Applications cliniques de la cytométrie
UE 5 : Sous-populations lymphocytaires en cytométrie
CYTOMETRIE : OUTIL DIAGNOSTIC POUR LES HEMOPATHIES
UE 6 : Hématologie générale
UE 7 : Pathologies hématologiques chroniques
UE 8 : Pathologies hématologiques aiguës

CALENDRIER DE LA FORMATION :

- Session 1 : 27 au 31 janvier 2020 à Clermont Ferrand
- Session 2 : 16 au 20 mars 2020 à Saint Étienne
- Examen : mai 2020

CONDITIONS DE VALIDATION ET DE DELIVRANCE DU DIPLÔME :

- Présence obligatoire aux sessions d'enseignements
- Contrôle des connaissances de 5h30, portant sur l'ensemble des UE, avec obtention d'une note égale ou supérieure à 10(noté sur 20)
- 2^{ème} session en juin 2020 avec étude de cas clinico-biologiques (seuls candidats présents à la 1^{ère} session ou justifiant médicalement de leur absence)

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 14 INSCRITS MINIMUM, 20 INSCRITS MAXIMUM

Renseignements : ☎ 04-73-17-80-25 E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature auprès de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante>

- *Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier de candidature remis à l'UMFCS*
- *En cas de validation par le responsable pédagogique, un dossier d'inscription vous sera remis par l'UMFCS, sous réserve que le nombre minimum requis de candidat soit atteint.*

Date limite des candidatures : 15 novembre 2019

COUT DE LA FORMATION 2019/2020 :

Formation initiale (*Étudiants*) : 650 € inscription principale, 450 € inscription secondaire

Reprise d'Etudes : 650 €

Formation continue (*Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle*) : 1 500 €